Ligue de Football des Pays de la Loire



172, Bd des Pas Enchantés ◆ BP 63507 ◆ 44235 St-Sébastien sur Loire cedex Tél. 02.72.74.88.93 ◆ Fax 02.40.80.71.29 ◆ Mail : competitions@lfpl.fff.fr

Coupe de France – 2018/2019 Engagements



Les inscriptions pour la Coupe de France 2018/2019 sont ouvertes sur FOOTCLUBS.

Retrouvez ci-après toutes les modalités d'engagement pour vivre une nouvelle aventure!

Tous les clubs ayant participé à la COUPE DE FRANCE saison 2017/2018 sont pré engagés, si vous souhaitez participer pour la saison 2018/2019, il suffit de donner votre accord.

Pour ce faire, connectez-vous à Footclubs :

- 1 Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo Footclubs)
- 2 Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3 et enfin dans Avis Club, sélectionnez Accord.
 - ➤ Pour les autres clubs non engagés en 2017/2018 souhaitant participer à la COUPE DE FRANCE saison 2018/2019, connectez-vous à *Footclubs* et formulez une demande d'engagement :
- 1 Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo *Footclubs*)
- 2 Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3 Cliquez sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe ».
- 4 Choisissez dans le Centre de Gestion (menu déroulant) : « Fédération Française de Football » et laissez-vous guider par les instructions.

NB: Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours ne doivent engager qu'une seule équipe en Coupe de France au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Les services administratifs de la L.F.P.L. procéderont à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Bureau Exécutif ou le Comité de Direction.

Date limite d'engagement : Vendredi 15 juin 2018

Droit d'engagement : 52,00 €uros (identique au droit d'engagement 2017/2018).

Conformément aux Règlements de la Coupe de France, les clubs évoluant dans les Championnats Nationaux ont l'obligation de participer à cette compétition.

ATTENTION:

Une demande d'engagement sur Footclubs doit être considérée comme un « pré-engagement » qui ne deviendra effectivement un engagement qu'après avoir été confirmé par la Ligue de Football des Pays de la Loire.

Pour toute demande de renseignements complémentaires

Contacter le Service des Activités Sportives

E.mail: competitions@lfpl.fff.fr

Tél.: 02 72 74 88 93